

DEPARTEMENT DES  
VOSGES

Registre des Actes de l'Administration  
Municipale de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU NOUVEL  
HOPITAL POUR DES TRAVAUX DE DESAMIANTAGE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE**

**Article 1** : A compter du mardi 21 mai 2024, afin de réaliser des travaux de désamiantage (délai estimé à 3 jours),

**- la circulation sera interdite rue du Nouvel Hôpital, dans les deux sens.**

**Article 2** : Les panneaux de signalisation temporaire et les déviations seront mis en place et maintenus pendant toute la durée du chantier par l'entreprise et les Services Techniques de la Ville.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police Municipale et le Directeur du Centre Technique Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 19 mars 2024

Le Maire

A blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges is overlaid with a large, stylized black ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' around the perimeter and the number '88' at the bottom. The signature is written in a cursive, looping style.

Bruno TOUSSAINT